


La certification événements écoresponsables

LE CONTEXTE

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, l'Université Laval a développé un guide des événements écoresponsables afin d'encourager les organisateurs d'événements à adopter des pratiques écoresponsables, et ce, pour favoriser l'intégration du développement durable, de l'étape de la planification jusqu'à celle du bilan.


 Annuellement, plus de
**200 événements reçoivent
 la certification événements
 écoresponsables.**



Événement écoresponsable au pavillon Gene-H.-Kruger.

CERTIFICATION

L'Université Laval a créé une certification maison pour les événements écoresponsables afin d'encourager leur tenue sur le campus. Simple à appliquer et gratuite, cette certification apporte une crédibilité à la démarche. Pour l'obtenir, vous devez remplir le [formulaire en ligne](#). L'événement doit remplir les 10 exigences obligatoires pour obtenir la certification et appliquer 5 mesures supplémentaires choisies parmi les autres mesures proposées.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

Pour obtenir la certification écoresponsable, l'événement doit satisfaire à l'ensemble des exigences obligatoires :

1. **Vaisselle.** Utiliser de la vaisselle durable pour les repas et les pauses-café.
 - a. Nourriture : Seule la vaisselle lavable ou en carton compostable est acceptée. La vaisselle en carton compostable doit obligatoirement être faite de fibre ou de pulpe (carton, bambou, bois) qui se déchire et ne doit pas contenir de plastique ni de PLA. Le plastique no 7 n'est pas accepté à l'Université Laval dans les bacs de matières recyclées ou de compost.



Logo de la certification événement écoresponsable.

> ulaval.ca/dd





- b. Brevage : Aucune bouteille d'eau en plastique à usage unique n'est acceptée. Le café doit être servi dans des tasses lavables. Le sucre, le lait et la crème ne doivent pas être en formats individuels. Bien que les breuvages en contenants recyclables soient acceptés, il est recommandé d'opter pour des breuvages servis en pichets ou en grands formats, ce qui diminuera les matières résiduelles générées.
- 2. Matières résiduelles.** Prévoir les installations et les moyens de communication nécessaires au tri adéquat des matières résiduelles. Les installations doivent tenir compte des matières générées et de leur volume. Elles doivent être visibles, accessibles et bien identifiées.
- 3. Communications.** Utiliser Internet et le courrier électronique lors des communications avec les participants, des inscriptions et de l'envoi de documents.
- 4. Sensibilisation.** Sensibiliser les participants à la démarche d'écoresponsabilité :
- Dans le courriel d'information envoyé aux participants, inclure un paragraphe résumant la démarche de certification en présentant les actions les plus percutantes et faire appel à leur collaboration pour un tri des matières résiduelles exemplaire.
 - Lors du discours aux participants, rappeler les principales actions mises en place pour obtenir la certification et faire appel à leur collaboration pour un tri des matières résiduelles exemplaire.
- 5. Partenaires.** Si l'événement implique la collaboration de fournisseurs de services et d'exposants, les informer des objectifs de l'événement en matière d'écoresponsabilité, des mesures mises en œuvre pour les atteindre et de la participation attendue d'eux.
- 6. Bénéfices communautaires.** Choisir au moins une des exigences suivantes :
- Assurer la qualité de l'expérience des bénévoles et reconnaître leur engagement.
 - Mettre en valeur les richesses culturelles locales
 - Recruter les bénévoles et les employés temporaires dans la communauté où aura lieu l'événement.
 - Augmenter l'accessibilité de l'événement
 - Assurer le bien-être des participants
 - Jumeler l'événement à une cause sociale.
- 7. Déplacements.** Encourager les participants à utiliser les modes de transport durables, soit les modes de transport autres que l'auto solo (la marche, le vélo, le transport en commun, le covoiturage, etc.). Offrir le stationnement gratuitement est proscrit.
- 8. Emplacement.** Choisir un lieu où l'équipement nécessaire est déjà présent.
- 9. Alimentation responsable.** Offrir au moins une option de menu végétarien ou végétalien. Pour un événement à l'Université Laval, il est obligatoire de retenir les services des exploitants de services alimentaires du campus ou de traiteurs externes accrédités.
- 10. Propreté des lieux.** Prévoir les ressources et le temps nécessaires pour remettre les lieux utilisés en bon état.

SAVIEZ-VOUS QUE?

- Pour faciliter le calcul des émissions de GES associées aux déplacements lors de la tenue d'événements écoresponsables, l'Université Laval a développé une méthode de calcul simplifiée à partir de divers échantillons. Ainsi, pour chaque événement sur le campus, la compensation GES par participant, se déplaçant par un moyen autre que l'avion, est estimée à 0,25 \$. www.ulaval.ca/jecompense

L'ÉQUIPE

- Le guide des événements écoresponsables a été développé par le Service des immeubles à partir de la consultation de plusieurs ouvrages, dont la norme de gestion responsable d'événements BNQ 9700-253, d'une veille informationnelle et des expériences accumulées dans les dernières années.



INFORMATION

L'équipe du développement durable
Vice-rectorat exécutif et au développement
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

418 656-2131, poste 3573
info@developpementdurable.ulaval.ca

 [ulavalcadd](https://www.facebook.com/ulavalcadd)

 [ulavalcadd](https://www.instagram.com/ulavalcadd)